

Résultats du sondage sur le Télétravail

Le confinement dû à la pandémie de Covid-19 a contraint notre administration à placer ses agents en télétravail de manière soudaine. Nous avons pourtant sollicité notre encadrement supérieur lors du dernier Comité Technique et reçu une laconique fin de non-recevoir. Nous espérons dès lors que du triste épisode que nous sommes en train de vivre naîtra un retour d'expérience propre à mettre en place des mesures concrètes sur le thème du télétravail.

Vous avez été 33 agents à répondre au sondage et nous vous en remercions. Ce chiffre relativement élevé confirme l'importance que vous accordez au télétravail.

Un confinement productif

Avant le confinement, vous étiez globalement favorables au télétravail (72%). L'objet du sondage était entre autres de mesurer si cette situation inédite avait conforté ou affaibli votre positionnement. Plus de 97% d'entre vous ont jugé que vous aviez été utiles au Service lors de votre télétravail. Parmi les activités que vous avez pratiquées, la production documentaire et les visioconférences étaient celles préconisées par l'encadrement supérieur. Cependant, vous avez été plusieurs à évoquer le développement informatique comme activité télétravaillable. Tout d'abord, parce que les outils mis à votre disposition à votre domicile sont le plus souvent plus performants que ceux du bureau. En particulier dans un centre comme le CRNA/N dont le caractère ADSP se fait de plus en plus présent, les systèmes comme 4Me@Aix et CCS, pour ne citer que les plus emblématiques, sont accessibles via une connexion Internet sécurisée et donc télétravaillables.

Enfin, les formations informatiques, à l'heure des MOOC, peuvent se faire facilement à distance. Elles peuvent dès lors engendrer des journées de télétravail productives.

Un télétravail plébiscité

Au premier rang des avantages du télétravail, vous faites figurer la diminution du temps passé dans les transports. En Ile-de-France, la circulation complexe et les transports en communs bondés rendent les trajets épuisants. Le télétravail peut constituer une forme d'allègement ponctuel de cette contrainte. Vient ensuite la possibilité d'adapter son rythme de travail aux heures de la journée où vous êtes le plus productifs. Vous déplorez également les fréquentes interruptions intrinsèques au travail en open-space qui sont moindres à domicile si tant est qu'on y a dédié un espace privilégié.

Cependant, vous regrettez la diminution des interactions sociales inhérente au télétravail même si nos horaires programmés sont par essence erratiques. De plus, vous concédez que l'accès distant à davantage d'outils (G:\, ClearQuest, INCA, serveurs section) permettrait de gagner en efficacité.

Au final, l'expérience que nous avons vécue a permis de convaincre quant aux vertus du télétravail puisque plus de 80% des sondés sont favorables à colorer leur emploi du temps d'une journée de télétravail ou plus. Ceci peut conduire à utiliser ce levier pour augmenter l'attractivité d'un poste en déshérence.

La mission première de l'UNSA-IESSA reste la défense des droits des personnels mais elle est également à l'écoute de préoccupations des agents. Le métier d'IESSA doit savoir se challenger pour accompagner les évolutions de la société et la section locale est à vos côtés pour relever les défis de demain.